

## Football canadien—Loi

**M. Baker:** Quand un député a devant lui un mauvais projet de loi, une mesure législative inopportune, il ne doit pas rester à son siège pour plaider à quelque joueur de football chez ses vis-à-vis. Je n'ai pas été élu ici pour accorder un appui tacite, si l'on peut dire, à des mesures législatives inopportunes et mauvaises. En toute sincérité, je signale au gouvernement que rien n'indique mieux son manque d'à-propos, en ce qui concerne les problèmes de l'heure, que sa tentative prétentieuse et obstinée au sujet de la mesure législative à l'étude, quand je songe surtout que 2,000 employés d'Air Canada ont été congédiés aujourd'hui, que l'inflation sévit au pays, que les syndicats des employés des postes sont si mécontents des méthodes archaïques et dépassées auxquelles recourt le gouvernement dans ses négociations avec la Fonction publique qu'ils sont prêts à refuser de travailler. C'est alors que le ministre des Postes (M. Ouellet) devrait se préoccuper de médiation, au lieu de faire publier deux jours durant une annonce stupide qui ne fait qu'aggraver la situation.

C'est là le trait caractéristique d'un gouvernement qui décide de nous présenter un bill comme celui qui est à l'étude, au lieu de tenir compte des problèmes nationaux qui préoccupent la population. Nous n'avons pas l'intention de contribuer à une initiative aussi inopportune et aussi inepte que celle-là. Si jamais il eut une preuve d'ineptie de la part d'un gouvernement, c'est bien le bill à l'étude actuellement.

On a souvent fait allusion à l'opinion de M. Russell Jackson, un Canadien qui a fait carrière dans le football sans l'aide du gouvernement actuel ni d'aucun autre. Le nom de M. Jackson a été prononcé souvent ici à la Chambre. Il a dit bien clairement sa façon de penser, et je cite:

Je pense que si la Ligue canadienne de football est trop faible pour faire face à se genre de concurrence, elle finira par disparaître de toute façon. Si elle ne peut faire concurrence sans une loi du gouvernement, une autre ligue ou une autre équipe, comme celle des Northmen ou un sport d'un genre entièrement différent, finiront par l'évincer.

C'est ce qu'a déclaré un homme qui connaît le football canadien. Il serait peut-être bon de signaler à nouveau que la mesure à l'étude n'aidera pas la ligue canadienne de football. De nombreuses raisons ont été données au cours du débat et je ne les répéterai pas. Pas un seul des députés libéraux qui ont pris la parole, y compris le ministre, ne nous a indiqué en quoi cette mesure législative aidera le football canadien. Je n'ai pas l'intention de croire le gouvernement sur parole car c'est ce même gouvernement qui nous a dit qu'il y avait une pénurie de combustible au Canada et qui a acheté en pure perte du pétrole à la Roumanie, alors que nous nous sommes aperçu par la suite qu'il n'y avait pas de pénurie.

Les Canadiens que je représente à la Chambre disent que deux problèmes réels nous préoccupent. Tout d'abord, l'inopportunité de la mesure que prend actuellement le gouvernement. Ils disent que le Parlement ne devrait pas étudier une mesure relative au football à une époque où nous connaissons tant de problèmes urgents. C'est aussi mon avis. Leur second argument, c'est que le Parlement a des choses plus importantes à faire...

**Une voix:** C'est vrai! Alors essayez-vous et nous pourrions passer au vote.

**M. Baker:** Pour des raisons de convenance, le Parlement ne devrait pas intervenir dans le domaine du sport professionnel. Voilà leur deuxième sujet de préoccupation. Ils disent que le gouvernement a un mandat en ce qui a trait au sport amateur, un rôle à jouer dans le but d'assurer la participation d'un maximum de Canadiens aux program-

mes de sport amateur et d'aptitude physique. La forme de ce bill et les pressions exercées par le gouvernement prouvent que celui-ci n'a pas rempli son mandat.

Il y a un tas de choses à faire dans le domaine du sport amateur. Nous avons tous, je pense, un sentiment de satisfaction, un sentiment d'obligation à l'égard de ceux qui se chargent d'entraîner les jeunes joueurs, et un sentiment de fierté face à la réussite de ceux qui participent aux sports amateur. Ceux qui travaillent avec des garçons et des filles, qui les aident à participer, sont les héros méconnus du sport au Canada. Le gouvernement les néglige car il s'intéresse davantage à un domaine dans lequel il n'a aucune raison réelle d'agir. Quand on pense que nous manquons au Canada de terrains de jeu, d'équipement et de stades!

Quand je pense à la grande valeur du patinage artistique, du soccer, de la crosse et du hockey au niveau amateur, et aux milliers de jeunes qui s'adonnent à ces sports, et quand je compare cela à la préoccupation du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M. Lalonde) à l'endroit du sport professionnel, je me demande comment sont établies les priorités du gouvernement. Quel est son sens de l'à-propos? Quel est son sens de l'urgence? Et j'en viens à la conclusion que le gouvernement a perdu contact avec la réalité.

**M. Gillies:** Quel est l'avis du secrétaire d'État aux Affaires extérieures?

**M. Sharp:** Je ne vais pas faire perdre le temps de la Chambre.

**M. Gillies:** C'est vous qui avez présenté le bill. De toute manière vous êtes pris avec.

**M. Baker:** Pour ma part, j'ai l'intention de voter contre cette mesure législative et j'invite les autres députés qui estiment qu'on néglige des questions importantes pour le Canada à exprimer leur sentiment par leur vote. L'autre choix pour les députés qui ont une certaine influence sur le ministre consisterait à aller lui dire qu'il n'est pas trop tard pour retirer cette mesure dépourvue de tout à-propos. Je ne voudrais pas déranger le député de Nipissing (M. Blais) en train de lire son journal en face, mais j'estime que lui, qui a de temps à autre fait des interventions à la Chambre sur des questions importantes et pertinentes, devrait être l'un de ceux qui pourraient faire connaître au ministre l'intérêt que leur inspire le bill dont nous sommes saisis.

● (2030)

Je félicite, comme l'a fait mon collègue, le député de Vancouver-Sud (M. Fraser)...

**M. Blais:** Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement.

**Une voix:** Vous étiez en train de lire le journal, ne le niez pas.

**M. Blais:** Monsieur l'Orateur, je lisais le journal pour essayer de trouver des remarques intelligentes relevées par les courriéristes parlementaires dans les discours des députés de l'opposition sur ce bill.

**Des voix:** Bravo!